

## AFUA Die Binn

**Enquête Publique du 28-10-2024 au 15-11-2024**

**Commissaire-enquêteur : Monsieur Jean-Thierry DAUMONT 06 80 87 15 36**

Plusieurs observations concernant ce projet « Die Binn », à savoir :

- Il y a actuellement en place une servitude électrique souterraine en lieu et place de certains futurs terrains constructibles, donc il faudra que ces lignes électriques soient déplacées.
- Avec la dénivellation du terrain est-il possible de raccorder tous les propriétaires au réseau d'assainissement sans que ces derniers n'aient besoin d'une pompe de relevage d'eaux usées, puisque l'assainissement devra être raccordé à un assainissement déjà existant ?
- Le déversoir dans la rue de l'Arche (entre le N°26 et le N°30) comme il a été rabaissé dès le début de sa mise en service pour raison de saturation peut-il encore supporter ce nouveau lotissement « Die Binn » ainsi qu'un futur lotissement au lieu-dit « Schelmergrube » (à la fin du village côté Est vers Bietlenheim entre les quartiers du « Paradis » et du « Coteau du Soleil ») sachant déjà qu'à l'heure actuelle s'il pleut 20mm en 5 minutes ce déversoir est saturé ? Comme ce déversoir avait été rabaissé, les eaux usées n'ont pas le temps de s'évacuer dans la canalisation prévue à cet effet mais elles se déversent dans le fossé prévu pour l'eau de pluie avec malheureusement tous les débris y compris des toilettes (serviettes hygiéniques, lingettes, préservatifs, ...).